

Laïcité à l'école et dans la société

EN RÉSUMÉ

L'enquête nationale menée par le Cnesco sur l'ensemble du pays auprès de 16 000 élèves de 3^e et de Terminale, de 500 enseignants et de 350 chefs d'établissement montre qu'au sein de l'école, les élèves, et encore plus les personnels d'éducation (enseignants et chefs d'établissement), adhèrent très largement aux principes de laïcité.

La tolérance et le respect des convictions de chacun suscitent une très forte adhésion. La très grande majorité des élèves adhèrent également à la neutralité religieuse des enseignants. Lorsqu'il s'agit de la place concrète accordée à la religion au sein de

l'école, les élèves sont moins unanimes. De façon générale, les chefs d'établissement et les enseignants en charge de l'enseignement moral et civique (EMC) adhèrent plus encore à ces principes de laïcité au sein de l'école, qui sont largement enseignés dans le cadre des activités scolaires.

Très peu de chefs d'établissement déclarent rencontrer des problèmes importants de remise en cause des enseignements pour des motifs religieux. Ces problèmes sont néanmoins plus importants dans les collèges relevant de l'éducation prioritaire.

CHIFFRES CLÉS

- 90 % des élèves de 3^e et 91 % des élèves de Terminale considèrent qu'il est important que les élèves soient tolérants entre eux, même s'ils n'ont pas les mêmes croyances (Cnesco, 2020).
- Les trois quarts des élèves de Terminale (et 73 % des élèves de 3^e) déclarent que la neutralité et l'indépendance de l'État vis-à-vis des religions favorisent la démocratie (Cnesco, 2020).
- 69 % des principaux de collèges considèrent qu'il n'existe pas dans leur établissement de problèmes de remise en cause des enseignements pour des motifs religieux (29 % considèrent qu'ils existent mais sont peu importants) (Cnesco, 2020).
- 9 % des enseignants en charge de l'EMC au collège et 6,5 % au lycée ont suivi une formation continue sur la laïcité entre 2015 et 2018 (Cnesco, 2020).

SYNTHÈSE DE L'ANALYSE

1 Une très forte adhésion au principe de laïcité dans l'enceinte scolaire

- Les élèves, et plus encore les personnels d'éducation, adhèrent très largement au respect de la laïcité et de la place assignée à la religion au sein de l'école. 90 % des élèves de 3^e, 91 % de Terminale, et 99 % des personnels d'éducation interrogés déclarent qu'il est plutôt important ou très important que les élèves soient tolérants entre eux, même s'ils n'ont pas les mêmes croyances.
- Ce très fort consensus s'étend au principe du respect de tous les élèves par les enseignants, quelles que soient leurs croyances (important pour 91 % des élèves et plus de 98 % des personnels d'éducation).

2 Des opinions plus divergentes concernant les pratiques liées à la religion dans le cadre scolaire

- Les collégiens et lycéens sont plus partagés sur les questions relatives à la gestion de la pluralité religieuse au sein de l'école. Ainsi, 64 % des élèves de 3^e et 62 % des élèves de Terminale déclarent qu'il est plutôt important ou très important de pouvoir s'absenter un jour de fête religieuse, contre 38 % des enseignants au collège et 40 % au lycée.
- En revanche, ils sont majoritairement attachés au fait que la religion ne soit pas visible dans l'espace scolaire (64 % des élèves de 3^e considèrent cela important dont 31 % très important) et sont rejoints encore plus unanimement par leurs enseignants.

3 Des difficultés concentrées dans certains établissements

- La situation est très majoritairement apaisée dans les établissements : 98 % des principaux de collège déclarent que les problèmes liés à des motifs religieux sont peu importants dans leur établissement, dont 69 % inexistantes.
- Les rares problèmes déclarés se concentrent dans certains établissements de l'éducation prioritaire, davantage en REP qu'en REP+. 15 % des enseignants de REP en charge de l'EMC déclarent des problèmes importants, contre 5 % en REP+ et 1 % en secteur public hors éducation prioritaire.

4 Une bonne connaissance par les élèves des règles qui concernent les signes religieux à l'école

- Une très large majorité d'élèves déclarent avoir étudié la laïcité en cours d'EMC durant leurs années de collège (90 %) ou de lycée (80 %).
- Les élèves ont dans l'ensemble une bonne connaissance de la réglementation sur le port de signes religieux à l'école : 96 % des élèves de Terminale et 90 % des élèves de 3^e savent que le port ostensible de signes religieux est interdit aux élèves et aux enseignants au sein des établissements publics.

5 Une formation continue des enseignants très limitée

- Plus de quatre enseignants en charge de l'EMC sur cinq déclarent se sentir à l'aise

pour aborder le thème de la laïcité dans leurs cours.

- Pour autant, seuls 9 % des enseignants au collège et 6,5 % au lycée déclarent avoir suivi une formation continue sur la laïcité entre 2015 et 2018.

6 Au-delà de l'enceinte scolaire, des élèves largement attachés au principe de la séparation de l'Église et de l'État

- Les trois quarts des élèves de Terminale (et 73 % des élèves de 3^e) déclarent que la neutralité et l'indépendance de l'État vis-à-vis des religions favorisent la démocratie.
- Ils sont également très largement opposés à l'idée que les règles de vie prescrites par la religion sont plus importantes que les lois de la République (environ 76 % en 3^e et 82 % en Terminale).

7 Des différences d'attitudes vis-à-vis de la laïcité selon le profil des élèves

- Les caractéristiques individuelles des élèves jouent davantage sur leur rapport à la laïcité que le contexte des établissements dans lequel ils sont scolarisés.
- Le niveau de connaissances civiques apparaît, avec le genre et la participation à un mouvement religieux, comme l'élément le plus fréquemment associé à l'adhésion des élèves à la laïcité.

L'opération du Cnesco

UNE ÉVALUATION INÉDITE, UN RAPPORT SCIENTIFIQUE ET UNE NOTE D'ANALYSE

Pour actualiser et approfondir la connaissance sur le lien entre école et citoyenneté, le Cnesco a lancé un dispositif d'investigation scientifique d'ampleur nationale auprès de 16 000 élèves de 3^e et de Terminale, de 500 enseignants et de 350 chefs d'établissement répartis sur l'ensemble du territoire français.

Troisième volet de cette grande enquête « École et citoyenneté », après celles réalisées sur les engagements citoyens des lycéens (sept. 2018) et l'éducation aux médias des jeunes (fév. 2019), cette étude dresse, dans un rapport scientifique et une note d'analyse, un état des lieux des attitudes

déclarées par les élèves et les personnels d'éducation vis-à-vis de la laïcité.

DES RESSOURCES RICHES

■ 1 rapport scientifique :

Laïcité et religion au sein de l'école et dans la société : évaluation des attitudes citoyennes des collégiens et des lycéens, N. Mons, J.-F. Chesné, B. Fouquet-Chauprade, L.-A. Erb, T. Coudroy et A. Gatinot (janvier 2020)

■ 1 note d'analyse, Cnesco (janvier 2020).

DIFFUSION

- 1 dossier de ressources sur la thématique (janvier 2020).